

COMMUNICATION			
Exigences 2003-2005		Exigences 2006	
B.A. avec concentration en communication	36 cr.	B.A. avec concentration en communication	36 cr.
Crédits obligatoires en communication	27	Crédits obligatoires en communication	27
Crédits optionnels en communication	9	Crédits optionnels en communication	9
M.P.C.	3.5	M.P.C.	3.5
M.P.D.	S/O	M.P.D.	S/O
Note de passage	D	Note de passage	D
Cours obligatoires		Cours obligatoires	
CMN1501 Introduction à la recherche en communication	3¹	CMN1548 Introduction à la communication organisationnelle	3³
CMN1520 Introduction à la communication	3²	CMN1560 Introduction à l'étude des médias	3³
CMN2530 Communication interpersonnelle	3	CMN2501 Méthodes de recherche en communication	3¹
CMN2570 Nouveaux médias	3	CMN2530 Communication interpersonnelle	3
CMN3502 Méthodes quantitatives	3	CMN2570 Nouveaux médias	3
CMN3503 Méthodes qualitatives	3	CMN3502 Méthodes quantitatives	3
CMN3505 Éthique des médias	3	CMN3503 Méthodes qualitatives	3
CMN3509 Théories des communications	3	CMN3505 Éthique des médias	3
		CMN3509 Théories des communications	3
3 crédits parmi :		3 crédits parmi :	
CMN2548 Communication organisationnelle	3	CMN2548 Communication organisationnelle	3
CMN2560 Théories des médias	3	CMN2560 Théories des médias	3
Cours optionnels CMN		Cours optionnels CMN	
9 crédits CMN au choix	9	9 crédits CMN au choix	9

¹ Le cours CMN1501 est aboli et remplacé par CMN 2501. L'étudiant ayant complété CMN1501 est exempté de CMN2501.

² Le cours CMN1520 est aboli et remplacé par **CMN1548 et CMN1560**. L'étudiant ayant complété CMN1520 est exempté des cours **CMN1548 et CMN1560**. Pour pallier au nombre de crédits manquants, il devra compléter un autre cours optionnel en CMN. L'étudiant n'ayant pas complété CMN1520 devra le remplacer par **CMN1548 et CMN1560** et sera exempté d'un cours optionnel en CMN.

³ Nouveau cours. L'étudiant ayant complété CMN1520 est exempté des cours **CMN1548 et CMN1560**. Pour pallier au nombre de crédits manquants, il devra compléter un autre cours optionnel en CMN. L'étudiant n'ayant pas complété CMN1520 devra le remplacer par **CMN1548 et CMN1560** et sera exempté d'un cours optionnel en CMN.